

## COLLECTIVITÉS, SOLIDARITÉ

# Lutte contre la pauvreté : Brest métropole s'engage avec l'Etat

Mis en ligne le **mardi 09 février 2021**

Ce 8 février, Brest métropole et l'Etat ont signé une convention visant à se mobiliser pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'accès à l'emploi.



La lutte contre la pauvreté, et les politiques qui visent à la prévenir, n'ont pas démarré avec la crise sanitaire et économique actuelle.

## Avenant départemental

Ce lundi 8 février, c'est d'abord un avenant à la convention qui lie l'Etat au conseil départemental en la matière qui a été signé entre le préfet du Finistère, Philippe Mahé, et Nathalie Sarrabezolles, présidente du conseil départemental du Finistère. « *Nous avons contractualisé en 2018, et signé une convention en 2019, portant sur un montant de 2,5 millions d'euros, portés pour moitié par l'Etat, pur moitié par le conseil départemental* », résume Nathalie Sarrabezolles. Mais, alors que la crise sanitaire est devenue économique et sociale « **il fallait aller plus loin, et notamment sur l'insertion par l'emploi** », poursuit-elle. Les actions soutenues bénéficieront d'un travail collectif entre les services de l'Etat et du conseil départemental, pour une meilleure fluidité dans les dispositifs.

## Brest métropole engagée

C'est dans ce cadre aussi que Brest métropole s'engage aux côtés de l'Etat, à travers une convention signée hier entre François Cuillandre, président de Brest métropole et Philippe Mahé. « ***Nous ne pouvions pas rester à l'écart de cette lutte contre la pauvreté. On dit souvent des métropoles qu'elles concentrent la richesse, mais elles concentrent également la misère sociale, et on le voit aujourd'hui plus encore avec cette crise sanitaire et économique*** », a relevé François Cuillandre. **Cette convention de 400 000 euros, portés pour moitié par l'Etat et pour moitié par Brest métropole**, va notamment soutenir cinq actions, autour du logement des jeunes, de l'aide à la création d'entreprise, de chantiers éducatifs, d'un appui à la prévention spécialisée, et du **dispositif Demos**, qui permet à des petits Brestois issus de quartiers prioritaires de s'initier à la pratique de la musique avec l'orchestre de la Philharmonie de Paris.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30